



Cher(e)s concitoyen(e)s,

Ce début mai est l'occasion de faire un bilan de mi-mandat. Malgré un début inédit dû à la crise sanitaire, le Conseil Municipal se mit au travail sur des projets ambitieux. L'aménagement du logement de l'ancienne école en deux appartements puis la rénovation intérieure de notre salle des fêtes qui en avait bien besoin. Un effort important fut porté sur notre réseau routier notamment sur les VC 5 et VC 6. Des animations sont mises en place pour les enfants : atelier décoration, l'organisation d'un carnaval et d'un défilé pour Halloween, un spectacle familial en fin d'année. Nous n'oublions pas nos aînés qui ont pu participer à un repas copieux et animé, la prochaine édition aura lieu le 11 novembre prochain.

Sur le plan culturel, le Festival Cousu-Main sera réitéré le 12 août et nous continuerons à développer les résidences d'artistes. Au printemps-été, les rues se coloreront grâce aux Grands Formats des Pussifolies.

L'aménagement d'une zone humide est en cours de réalisation avec la mise en place d'un parcours éducatif. La 2ème partie du mandat verra l'aménagement de la Place des Commerces. Un lieu qui connaît une effervescence grandissante tous les dimanches matin avec la venue de marchands ambulants qui viennent s'ajouter à nos deux dynamiques commerçantes locales. Un lieu de rencontre qui devient incontournable. Nous retrouvons également cet élan chez les professionnels qui s'installent et/ou se développent dans notre commune.

L'équipe municipale

ACTUALITES

FESTIVIN 2023



C'est aidé d'une soixantaine de bénévoles des associations du CAP, des Arpenteurs, de La Pêche, de La Chasse, des Amis du bouchon, de parents d'élèves, des 4 Saisons, d'habitants du village et d'élus municipaux que s'est orchestrée auprès des vignerons de Panzoult une nouvelle édition de FESTIVIN à la cave communale lundi 1er mai 2023. Environ 2000 personnes se sont promenées toute la journée entre la cave où se dégustait le millésime 2022 et les espaces aménagés pour déguster huîtres, fraises, miel, fromage de chèvre et plusieurs restos-mobiles étaient à l'œuvre pour restaurer les estomacs affamés !

Les enfants n'ont pas été oubliés car 3 structures gonflables et un laser-game de plein air leur ont permis de se divertir. La journée fut rythmée par l'exceptionnelle Banda Soiffée de Parçay Meslay et ses 30 musiciens ainsi que par la Charcuterie Musicale de Tours et sa caravane à Blind-Tests jusqu'au bout de la nuit ! Une édition ensoleillée, vivante, musicale sous le signe du bonheur de vivre ! L'association des vignerons remercie très chaleureusement tous les bénévoles, habitants et les élus municipaux qui ont prêté mains fortes pour la réalisation de ce beau projet et bien-sûr à tous les participants venus à la fête !



Les travaux de la salle des fêtes sont en cours de finalisation : climatisation réversible, ventilation, nouveaux éclairages et sonorisation plus performants. Les matériaux et coloris ont été choisis afin de rajeunir la décoration et d'améliorer la luminosité naturelle. Vous pourrez la découvrir lors des prochaines manifestations qui s'y dérouleront.

Atelier Décoration de Pâques : Concentration, minutie, drôlerie et bonne humeur ont égayé cet après-midi du samedi 8 avril avec de belles réalisations de pots à décorer ou planter.



VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Les : **Mardi** de 9h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi de 14h à 18h / **Vendredi** de 9h à 12h
1er et 3eme **Samedi** du mois de 10h30 à 12h

Tel : 09 65 30 25 44

Mail : mairie.panzoult@wanadoo.fr / **Site** : www.panzoult.fr

N° d'astreinte : 06 30 54 08 60

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les mardis de 17h à 18h :

F.DESBOURDES : Les 09, 23 et 30/05, 13 et 27/06.

C.DELAFOND : Les 02/05 et 06/06.

M.NAVATTE : Les 16/05 et 20/06.

Les samedis de 11h à 12h :

S.MOLISSON : Les 06/05 et 03/06.

Ouverture de la mairie les 6 et 13 mai - Fermeture le vendredi 19 mai.



Etre parents, c'est se poser mille et une questions et choisir le meilleur mode de garde pour son enfant. A Panzoult, 4 assistants maternels répondent à cette demande. Aurore, Charlotte, Hélène et Antoine accueillent à leur domicile des enfants âgés de 2 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle majoritairement voire sur les temps périscolaires. Chacun s'appuie sur une pédagogie active et comme le soulignent Hélène et Antoine « nous favorisons la créativité et l'imagination avec un accès libre au matériel ». Ce couple a choisi de travailler ensemble pour accueillir La Tribu des chouettes « c'est un vrai plus, une entraide et un relais dans les prises en charge ».

Tous les 4 organisent des activités spontanées et encadrées : éveil sensoriel, motricité, sorties nature, cuisine, peinture... tout en respectant l'individualité et le rythme de chaque enfant, et l'encourager à devenir autonome.

Comme le souligne Charlotte « c'est accompagner l'enfant dans son développement affectif et moteur, l'observer, être à son écoute tout en lui proposant un cadre structurant et rassurant », récemment installée après 13 années de travail en crèche. L'accompagnement à la parentalité est un autre axe de leur métier. Aurore évoque cette continuité du cadre parental « nous travaillons en lien avec les parents en respectant leur demande, les étapes de développement à travailler ensemble comme l'acquisition de la propreté ». Leur parcours est singulier mais ils ont tous une expérience dans la petite enfance qui s'est enrichie par des formations, lectures, et par l'accompagnement du Relais Petite Enfance à l'Île Bouchard. C'est l'occasion pour les enfants de participer en collectivité aux ateliers proposés. Nous sentons toute la curiosité, l'écoute, l'attention toujours en éveil chez ces professionnels de la petite enfance et leur rôle essentiel de conseils auprès des parents.

Concept lancé par le Ministère de la Santé et des Solidarités *Les 1000 premiers jours* conçu autour des besoins de l'enfant et de ses (futurs) parents (www.1000-premiers-jours.fr/fr).



Charlotte



Aurore



Hélène et Antoine

MÉTIER :

**ASSISTANT
MATERNEL**

JOURNÉE ENTRETIEN DES CHEMINS ET NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

Nous tenions à remercier les 40 bénévoles qui ont participé à la journée citoyenne du 7 avril avec entrain et bonne humeur !

UN GRAND MERCI !



AGENDA

- **8 mai** : Cérémonie du 8 mai 1945, au cimetière à 11h, suivie d'un vin d'honneur à la mairie
- **14 mai** : Concours de pétanque à la mée à 14h
- **2 juin** : Fête des Voisins
- **3 juin** : Soirée Guinguette organisée par le CAP
- **20 juin** : Fête de la Musique sur la place à 19h
- **23-24-25 juin** : Rallye des Vins de Chinon
- **14 juillet** : Fête Nationale avec repas et animation
- **5 août** : Brocante à l'étang organisée par le CAP
- **12 août** : Festival Cousu Main à 19h à la cave de la Sibylle



ETAT CIVIL
Naissance

le 05/04 : Côme Caillé-Vignoud



- Dans les bacs jaunes de regroupement, les déchets, triés ultérieurement en centre de tri, se mettent en vrac et non plus dans les sacs jaunes. Ainsi stockés, ils prennent moins de place et l'on évite des sacs déchirés au pied des bacs.
- **RECENSEMENT CITOYEN** : dès 16 ans chaque jeune doit se faire recenser en mairie ou en ligne ; démarche indispensable pour s'inscrire à tout examen et concours administratif.